



COALITION POUR LA DEFENSE DE LA REPUBLIQUE

Unité - Solidarité

Comité Exécutif
Bureau du Porte-Parole
Friedberger Anl. 3A
6000 Frankfurt/M. 1
Tel./Fax: (069) 493 03 05

Parti CDR
B. P. 2283 KIGALI

Kigali, le 16 août 1993

Monsieur le Ministre
des Affaires Etrangères et de la Coopération
B. P. 179 KIGALI

Objet: Signature du Code d'éthique Politique

Monsieur le Ministre,

Le Parti CDR a l'honneur d'accuser réception de votre lettre n° 2850/03.00/CAB du 12 août 1993 relative à l'objet ci-haut émarginé.

Réuni en sa séance extraordinaire du 15 Août 1993, le Comité Exécutif du Parti CDR a décidé de vous communiquer ce qui suit:

1. Le Parti CDR est d'avis qu'un Code d'Ethique Politique négocié entre toutes les formations politiques légalement agréées au Rwanda est indispensable. Cependant, étant un contrat, il ne devrait en aucun cas être opposé aux formations politiques n'ayant pas participé à l'élaboration de ses clauses contractuelles.
2. Le Parti CDR considère que le Code d'Ethique Politique lui présenté par votre lettre du 22 Juin 1993 est incomplet. En effet, le texte ne prévoit pas notamment un cadre de collaboration et de concertation entre les partis politiques d'une part et entre ces derniers et l'Exécutif d'autre part.
3. Le Parti CDR est disposé à signer un Code d'Ethique Politique complété dans le sens du point 2 ci-dessus et moyennant la révision du point 1 de l'article premier en tenant compte de la position du Parti CDR sur certaines dispositions qui vont à l'encontre des intérêts du peuple rwandais et contenues dans l'Accord de Paix.
4. Le Parti CDR profite de l'occasion pour vous rappeler qu'il ne participera pas à un quelconque organe de transition où il serait sous-représenté et ne se sent donc pas concerné par le prescrit des articles 55, 56, 61 et 62 du Protocole d'Accord sur le partage du pouvoir dans le cadre d'un Gouvernement de transition à base élargie.

Veuillez agréer monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour le Parti CDR,
(sé)
BUCYANA Martin
Président

C.P.I. à:

- Monsieur le Président de la République Rwandaise
- Madame le Premier Ministre
- Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle
- Madame /Monsieur le Président du Parti Politique (tous)
- Chef de Mission diplomatique et consulaire (tous)



Texte distribué par le bureau du Porte-Parole du Parti CDR en Europe